

Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Programme de formation

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES FEMMES MIGRANTES PRIMO-ARRIVANTES FACE AUX DISCRIMINATIONS ET AUX VIOLENCES

3 JOURS DE FORMATION

Judi 28 janvier, vendredi 29 janvier 2021

et lundi 8 février 2021

De 9h30 à 17h30

En visioconférence

PUBLIC :

Acteurs et actrices de la région Grand-Est œuvrant dans l'accueil et l'accompagnement des femmes migrantes primo-arrivantes.

LIEU : En visioconférence via la plateforme ZOOM

OBJECTIFS :

En s'appuyant sur des compétences complémentaires de l'ADRIC, de SOS Femmes Solidarité, du GAMS et de Voix des femmes, le contenu de la formation articulera des apports théoriques et des pratiques multi-référentielles, et proposera des outils méthodologiques adaptés.

Cette formation de trois jours permettra d'atteindre les objectifs pédagogiques suivants :

- **Renforcer les capacités les acteurs et actrices face aux situations concrètes** de discriminations et de violences rencontrées dans leurs pratiques professionnelles, comme les mutilations sexuelles féminines, les mariages forcés, les violences conjugales ;
- **Transmettre les outils théoriques et pratiques d'une démarche interculturelle** et laïque, pour optimiser la posture professionnelle et le travail en réseau dans l'accueil et l'accompagnement des femmes primo-arrivantes.

ADRIC

7 rue du Jura - 75013 Paris - Tel: 01 43 36 89 23 - adric@adric.eu - www.adric.eu

CONTENU :

1. Deux journées de formation pour approfondir les connaissances et les compétences d'intervention

Jour 1 | Jeudi 28 janvier 2021

9h30-13h (ADRIC)

- Éléments pour une analyse des divers parcours des femmes primo-arrivantes dans leurs évolutions actuelles (selon le statut résidentiel, la trajectoire d'émigration, la durée de l'installation, l'âge, le niveau d'étude, la situation familiale, etc.) : que disent les chiffres et les études et observations du terrain ?
- Une approche globale des phénomènes de cumul des discriminations (discriminations multicritères) auxquels sont exposées les femmes primo-arrivantes : racisme, sexisme, milieu social, âge, orientation sexuelle, handicap, etc. ;
- Une approche des situations des femmes primo-arrivantes face aux violences ;
- L'identification des facteurs qui favorisent le cumul des discriminations et des violences auprès des femmes primo-arrivantes : précarité administrative, phénomènes d'isolement et/ou de ségrégation, extrémismes religieux, repli identitaire, etc. ;
- Le rôle des divers acteurs dans la lutte contre ces phénomènes.

14h-17h30 (SOS FEMMES SOLIDARITE 67)

- Les différentes formes de violences conjugales dans le contexte migratoire, notamment par rapport aux femmes primo-arrivantes ;
- Impact des violences conjugales sur la vie sociale et professionnelle de ces femmes et sur leur processus d'accès à l'autonomie ;
- Le droit au séjour des femmes étrangères victimes de violences conjugales : les conséquences des violences sur le droit au séjour, les solutions offertes par le droit existant pour y remédier, les obstacles rencontrés en pratique ;
- Comment accueillir et écouter la parole d'une femme primo-arrivante victime de violence conjugale ? Comment accompagner ces femmes ?

Jour 2 | Vendredi 29 JANVIER 2021

9h30-13h (GAMS)

- Définitions et complications médicales des mutilations sexuelles féminines, dont l'excision ; présentation du travail du GAMS dans ce domaine ;
- Éléments pour une analyse approfondie des situations vécues par les femmes primo-arrivantes par rapport aux pratiques de l'excision : prévalence et données socioculturelles des mutilations sexuelles féminines ;
- Réponses préventives, médicales et juridiques face à l'excision, réflexion sur une posture appropriée dans l'accueil et l'accompagnement des victimes ;
- Présentation des ressources et des dispositifs existants dans la région Grand-Est.

ADRIC

14h-17h30 (**Voix de femmes**)

- Analyse des premières enquêtes quantitatives et qualitatives sur la réalité du mariage forcé ;
- Causes, signaux d’alerte du mariage forcé et stratégie des familles, quelles conséquences envers les victimes ?
- Comment renforcer la parole et l’autonomie des jeunes pour faire valoir leurs droits face aux violences intra-familiales et au conflit de loyauté ?
- Accompagnement socio juridique des jeunes filles et des femmes primo-arrivantes selon leur âge, le risque et les types de violences ;
- Etats des lieux et pédagogie des actions de prévention pour lutter contre le mariage forcé de l’échelle locale au niveau international.

Une journée de capitalisation des acquis et d’analyse des pratiques (ADRIC)

Jour 3 | Lundi 8 février 2021 (9h30-17h30)

Au cours de cette journée, les participant-e-s seront engagé-e-s dans une évaluation des acquis des jours précédents au regard des expériences pratiques ainsi que dans la définition de pistes d’action pour améliorer l’accueil et l’accompagnement des femmes primo-arrivantes dans la lutte contre les discriminations et les violences, notamment en valorisant leurs ressources propres. Ce temps vise aussi à favoriser l’identification de personnes «référentes» sur le territoire qui pourraient être des interlocuteurs/trices-relais pour les autres professionnel-le-s.

En s’appuyant sur les acquis des précédentes journées de formation, cette journée portera sur :

- La réflexion et les échanges autour des postures professionnelles dans l’accompagnement des femmes primo-arrivantes, par rapport à la prévention des violences, la protection des victimes, et en faveur de leur accès aux droits ;
- La mutualisation des bonnes pratiques d’accompagnement existantes dans le groupe et sur le territoire ;
- Les méthodes et ressources à mobiliser pour développer des actions collectives et/ou pour rendre opérationnel le travail en réseau ;
- Les méthodes et outils de la démarche interculturelle pour optimiser le travail d’accueil et d’accompagnement des femmes primo-arrivantes.

SUPPORTS ET OUTILS :

Les guides de l’ADRIC « **Face aux violences et aux discriminations : accompagner les femmes issues des immigrations** » et « **Femmes primo-arrivantes : de l’accueil à l’intégration** » seront distribués aux participant-e-s comme support méthodologique et outil

d'approfondissement. Le guide « **Lutter contre le mariage forcé - Soutenir le libre choix amoureux et l'autonomie des jeunes** », réalisé par l'ADRIC et Voix de femmes, sera également transmis aux participant-e-s sous format PDF.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

La démarche méthodologique proposée par l'ADRIC s'appuie sur **la démarche interculturelle** et sur une **méthode pédagogique participative** engageant les acteurs-trices dans la recherche des connaissances, dans la modification des représentations et des comportements et dans la construction de nouvelles pratiques.

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE

Formation sur inscription individuelle.

Le nombre de places étant limité, merci de bien vouloir vous inscrire à partir de [ce lien](#).

Pour plus d'informations, merci de nous contacter à l'adresse suivante : inscription@adric.eu